

A Montreuil, le 26 mai 2021.
Syndicats de la production,
Et de la transformation du papier

Compte-rendu de la réunion Paritaire Du 26 mai 2021.

Une commission paritaire s'est tenue le mercredi 26 mai 2021 sur la négociation des minima de branche.

Une fois de plus ce fut une parodie de négociation tant le mandat donné par le conseil d'administration de l'UNIDIS ne ressemblait à rien, des miettes et encore !

La proposition est la suivante :

- ☞ 1% d'AG sur les échelons 1-2&3 du premier niveau de la grille OETAM.
- ☞ 0,9% d'AG sur le reste de la grille OETAM.
- ☞ 1% d'AG sur les deux premiers niveaux de la grille des ingénieurs et cadres.
- ☞ 0,7% d'AG sur les niveaux A-B&C.
- ☞ 1% sur le panier de nuit qui passera de 5,59€ à 5,65€.
- ☞ 1% sur l'astreinte.
- ☞ 1% sur la base de calcul de l'avantage pécuniaire de nuit qui passera de 674€ à 680,74€.
- ☞ 0,5% sur la base de calcul de l'ancienneté.

La **FILPAC-CGT** a rappelé que ces propositions étaient à des années lumières des attentes des salarié.es en vue des résultats de la grande majorité des entreprises de notre champs professionnel qui a été reconnu indispensable à la survie de la nation durant la COVID-9. La **FILPAC-CGT** a invité les représentants de l'UNIDIS de revoir son mandat avec son conseil d'administration, dans le cas contraire, notre organisation syndicale ne signera plus d'accord dans la branche et fera jouer son droit d'opposition sur tout ceux qui seront signé.

En parallèle, la **FILPAC-CGT** a indiqué à UNIDIS qu'elle ne serait pas de ce fait signataire de l'accord PRO-A.

Si l'UNIDIS veut bloquer les salaires, la FILPAC-CGT bloquera les autres négociations.

*Le collectif papier **FILPAC-CGT**.*